



Numéro de l'acte	2020-20-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.2.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2020

QUESTION N° 2020-20

JEUNESSE : Accueil Collectif Municipal de Mineurs - DSP - Budget Prévisionnel 2020

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Par délibération n° 03 février 2020, la Municipalité a décidé de déléguer l'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs à l'Association Community et en a fixé les tarifs pour l'année 2020.

Il a été convenu d'organiser l'accueil durant les vacances d'été aux périodes suivantes :

- Du 06 juillet au 31 juillet 2020
- Du 03 août au 21 août 2020

Aussi, il convient aujourd'hui de fixer la participation prévisionnelle de la Ville d'Arques pour l'année 2020.

Conformément aux annexes la convention, les dépenses prévisionnelles du délégataire s'élèvent à **405 507,35 €** et **160 294,00 €** de recettes soit une participation prévisionnelle de la Ville d'Arques de **245 213,35 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De verser la somme de **245 213,35 €** à l'Association Community selon les modalités prévues à l'article 17-3 de la convention de Délégation de Service Public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 06 mars 2020



Le Maire

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 06 MARS 2020**

Affiché le 13 mars 2020

L'An Deux Mille Vingt le six mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 28 février 2020 accompagnée de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 26 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.